

ne pourraient pas augmenter leur apport. Cette question est continuellement révisée à l'ONU. Les États-Unis, pour des raisons faciles à comprendre, y sont particulièrement intéressés.

M. QUELCH: A l'époque où on a créé le commandement unifié, était-il entendu ou avait-on donné l'assurance qu'advenant un changement de politique, je veux dire un changement de politique demeurant dans les limites de la résolution des Nations Unies, on consulterait d'abord les nations participantes à ce sujet?

L'hon. M. PEARSON: Il a été entendu dès le début que tous les membres des Nations Unies qui ont agréé aux résolutions des Nations Unies avaient le droit d'être consultés. En réalité, il doit y avoir consultation sur tous les changements de politique générale, parce qu'une résolution ne peut être modifiée que par une autre résolution, et que cette modification doit passer par les Nations Unies. Pour ce qui est des changements prévus par la résolution, il est entendu qu'aucun changement n'y sera apporté, s'il implique des conséquences politiques militaires d'importance majeure, sans qu'on consulte d'abord les pays qui ont des troupes en Corée.

M. QUELCH: Je posais cette question parce qu'on lit régulièrement dans les journaux des protestations de la Grande-Bretagne qui voudrait posséder l'assurance définie que les troupes alliées en Corée ne feront rien sans qu'on la consulte auparavant.

L'hon. M. PEARSON: C'est vrai. Nous en parlons toujours abondamment parce que cela nous concerne tous. A deux ou trois reprises, les consultations n'ont pas été suffisantes; mais dans l'ensemble, je crois que les États-Unis ont bien accompli leur devoir à ce sujet. Ce sont eux qui ont le plus de responsabilité dans cette question, et nous voulons tous conférer avec eux. Peut-être n'ont-ils pas la même hâte de savoir ce que nous faisons!

M. MACKENZIE: Le Japon possède-t-il des troupes en Corée?

L'hon. M. PEARSON: Le Japon?

M. MACKENZIE: Oui.

L'hon. M. PEARSON: Aucune.

M. MACKENZIE: Absolument aucune?

L'hon. M. PEARSON: Non. Je crois qu'un certain nombre de civils japonais font partie d'organismes auxiliaires, mais il n'y a pas de troupes japonaises en Corée.

M. QUELCH: M. Syngman Rhee s'est-il opposé à ce qu'on en ait?

L'hon. M. PEARSON: Je suis sûr que les autorités coréennes actuelles n'aimeraient pas voir revenir les troupes japonaises en Corée. Il y en a eu pendant bon nombre d'années.

M. DECORE: Les autorités japonaises verraient-elles d'un bon œil l'envoi de troupes japonaises en Corée?

L'hon. M. PEARSON: Le Japon est maintenant démilitarisé, et en vertu du traité de paix japonais, il ne peut constituer de troupes militaires. Il n'a droit qu'à une force policière de sécurité.

M. LOW: Quelles sont les républiques sud-américaines qui ont des troupes en Corée?

L'hon. M. PEARSON: La Colombie y a un contingent. Je crois que Cuba a aussi envoyé des soldats.

M. FULFORD: Est-il vrai que la république Dominicaine a 5,000 soldats en Corée? Ou se contente-t-elle d'en parler?

L'hon. M. PEARSON: Je répondrai à votre question plus tard afin de n'être injuste envers personne en négligeant de mentionner l'apport de certains pays. Avec votre permission, monsieur le président, je dois maintenant partir.